

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 210/PR-SGG

ANNEE 1968  
----

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation des Jeunes Cadres de l'Armée en  
date du 17 Juillet 1968 ;

VU le Décret N°208/PR du 17 juillet 1968, portant formation  
du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1er - A compter du 18 juillet 1968, le Chef de Bataillon  
Maurice KOUANDETE, Ministre de la Défense Nationale et de  
l'Information, est chargé de l'intérim du Ministre des Finances,  
des Affaires Economiques et du Plan, pendant l'absence de  
Mr Pascal CHABI KAO.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel de  
la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 19 Juillet 1968

par le Président de la République,

Ampliations :

PR 4 - CS 6 - MDN-MFAEP 4 -  
SGG 4 - IAA 1 - Gde Chanc. 1  
Ministères 8 - DGAJL 2 -  
Dtion Plan 2 - Dtion Stat. 2 -  
JORD 1.



Emile-Derlin ZINSOU